

UNIVERSITE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

CABINET DU PRESIDENT



N° 234 /UL/CP/ 2008

*Le Président de l'Université
de Lomé*

à

Mesdames et Messieurs les
Doyens, Directrices et Directeurs
des Facultés, Ecoles et Instituts de
l'Université de Lomé

Objet : Dispositions pédagogiques 2008-2009

Mesdames et Messieurs les Doyens, Directrices et Directeurs,

Comme vous le savez, nous venons d'achever la phase préparatoire à l'entrée dans le système LMD. Cette phase a consisté à assurer :

- Le choix des standards ;
- La semestrialisation des enseignements
- La modification du système d'évaluation
- L'Information et la formation des acteurs
- L'élaboration des offres de formation
- Le choix de l'outil de gestion des flux d'étudiants

En attendant que les conditions minimales soient réunies pour l'entrée effective dans le système LMD, je vous demande de respecter le calendrier pédagogique suivant :

	PREMIER SEMESTRE (Harmattan)	DEUXIEME SEMESTRE (Mousson)
Informations	13 au 20 octobre 2008	
Enseignements	20 octobre 2008 au 24 janvier 2009	2 mars au 6 juin 2009
Evaluations	26 janvier au 21 février 2009	8 juin au 4 juillet 2009
Congés semestriels	22 décembre 2008 au 3 janvier 2009	6 au 18 avril 2009
Arrêt intersemestriel	23 au 28 février 2009	
Inscriptions (2009-2010)		anciens étudiants : 6 au 31 juillet 2009 nouveaux bacheliers : 1 ^{er} au 15 septembre 2009

UNIVERSITE DE LOME

Je vous demande en outre d'assurer dans vos établissements respectifs les dispositions pédagogiques suivantes :

- Enseignements en UE semestrielles capitalisables
- Pas de compensation entre les UE
- Pas de session de rattrapage
- Respect du découpage horaire ci-joint.

Comptant sur votre collaboration habituelle, Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Doyens, Directrices et Directeurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Lomé, le 15 OCT 2008



[Signature]
Prof. Koffi AHADZI-NONOU

